

A tout comparer, les Canadiens ont un fardeau fiscal modeste
p. 5

la tribune

Forum

Finance

p. 4

Arts et divertissements

p. 7

Ottawa cède Canadair à Bombardier

par Denis LESSARD
OTTAWA (PC) — Le gouvernement a finalement confirmé hier la vente de Canadair de Montréal à la firme québécoise Bombardier, pour près de \$300 millions.

Par l'entente conclue avec le manufacturier québécois de matériel de transport, Ottawa entend toutefois garder un droit de regard sur l'avenir de l'avionnerie montréalaise.

En conférence de presse hier, le ministre d'État à la privatisation Barbara McDougall, flanquée de son collègue au Développement industriel régional Michel Côté et du président du conseil de Bombardier, Laurent Beaudoin, ont finalement rendu officiel le retour de l'avionnerie montréalaise au secteur privé.

Vendant l'entreprise qu'il avait achetée pour \$38 millions en 1976, Ottawa conservera cependant, pour un certain temps, \$100 millions d'actions spéciales pour garantir que Bombardier ne se servira pas des actifs de Canadair pour financer ses projets dans d'autres secteurs.

"C'est un enclos financier", lancera à la blague l'architecte de la vente, M. Paul Marshall, pour qui Ottawa veut garantir l'avenir aéronautique de Canadair.

En outre, Ottawa gardera un autre \$50 millions d'actions, rachetables par Bombardier pour une valeur nominale d'ici 15 ans si le nouveau propriétaire remplit ses engagements quant à la recherche et au développement.

Centre de l'aérospatiale

Pour la ministre McDougall, le

marché est "raisonnable et sert au mieux les intérêts des contribuables".

Quant au ministre Côté, il souligne que l'acquisition de Bombardier vient consolider la situation de Montréal comme "centre mondial par excellence de l'aérospatiale".

"Nous avons fait en sorte que la fabrication d'avions demeure une activité propre à la région montréalaise, assurant ainsi l'avenir de l'industrie aérospatiale au Québec", a dit M. Côté.

Bien qu'elle n'offre pas de garantie ferme pour les 4.800 emplois de Canadair, la compagnie Bombardier entend accroître les ventes et par conséquent le nombre d'employés à l'avionnerie de Ville Saint-Laurent, a indiqué M. Beaudoin.

Bombardier souhaite vendre au moins 25 Challengers par année. Il se vend chaque année à travers le monde environ 100 prototypes de ce jet d'affaires, un marché que le Challenger doit disputer au Falcon et au Gulfstream.

"Il n'y a pas de garantie d'emploi mais l'entreprise fonctionne bien et le carnet de commandes est plein", a indiqué la ministre McDougall avant de partir pour Montréal pour une nouvelle conférence de presse.

"En mettant leurs ressources en commun, Canadair et Bombardier ouvrent la voie à l'édification d'une entreprise canadienne d'envergure mondiale dans le transport et l'aéronautique", a lancé M. Beaudoin.

Toutefois, la ministre McDougall n'a pas voulu spéculer sur les chances de Canadair de décrocher l'important contrat d'entretien des chasseurs F-18 de l'armée canadienne, d'une valeur de \$1.2 milliard sur 20 ans.

"Aucune décision n'a été prise,

et elle ne sera en rien liée à la décision annoncée aujourd'hui", s'est contentée de répéter Mme McDougall. A ce sujet, M. Beaudoin a soutenu que Canadair maintiendrait sa

soumission pour décrocher ce contrat d'entretien, "un élément essentiel pour son développement technologique".

Canadair et son associé CAE de

Montréal font face à un compétiteur redoutable pour ce contrat, la Bristol Aerospace de Winnipeg, qui est appuyée par les ministres conservateurs de l'Ouest.

Hier, M. Beaudoin a dit qu'il était trop tôt pour spéculer sur une division du contrat entre les deux soumissionnaires tel que le veut la rumeur à Ottawa.

Une revente compliquée

Pour l'acquisition de Canadair, Bombardier devra déboursier \$293 millions: \$120 millions comptants et \$173 millions en royautés sur les avions vendus plus tard.

La firme de Valcourt n'a pas encore décidé comment elle allait financer son achat, mais une nouvelle émission d'actions fait partie des options considérées, a reconnu M. Beaudoin.

L'entente conclue hier prévoit le versement de \$120 millions par Bombardier aux coffres fédéraux. Bombardier paiera aussi jusqu'à concurrence de \$173 millions en royautés pour l'utilisation de la technologie du Challenger (Ottawa doit de toute façon retourner \$60 millions à la Lear Jet, qui avait conçu l'appareil).

En outre, Ottawa revend pour \$11.5 millions les terrains où se trouvent les pistes d'essai de Canadair, mais cinq de ces millions serviront à améliorer les pistes dont Bombardier prendra possession.

Toutefois, Ottawa ne paiera pas

les primes d'assurance pour les avions déjà vendus par Canadair, contrairement à ce qui avait été fait dans la revente de De Havilland à Boeing, l'an dernier.

Le président intérimaire du conseil d'administration de Canadair, M. Pierre Desmarais II, sera remplacé par un ancien dirigeant de Pratt and Whitney, M. Donald Lowe, quand Bombardier prendra Canadair en main, vers la fin octobre.

En 1984, les contribuables canadiens ont dû écopier des pertes de \$1.5 milliard de l'avionnerie montréalaise, dont le programme Challenger éprouvait de sérieux problèmes. "La meilleure façon de rembourser les contribuables est d'assurer l'avenir de Canadair", a dit Mme McDougall.

De son côté, M. Beaudoin a rappelé que Bombardier n'avait pas acheté Canadair pour revenir l'an prochain tendre la main pour des fonds fédéraux. Bombardier prévoit toutefois que les fonds d'aide au développement aéronautique, fournis par la très grande majorité des gouvernements à travers le monde, seront maintenus au Canada.

Déjà Ottawa s'est engagé pour \$29 millions dans les projets de développement de Canadair, pour mettre au point notamment une version réactée du CL-215, l'avion citerne, pour améliorer techniquement le Challenger et pour le perfectionnement des appareils de reconnaissance mis au point par l'industrie montréalaise.



Le président de Bombardier, Laurent Beaudoin, a signé la transaction en compagnie de la ministre d'État à la Privatisation du Canada, Barbara McDougall, hier à Montréal.

Pas de traitement de faveur aux Tamouls

OTTAWA (PC) — Les Tamouls recueillis dans des canots de sauvetage au large de Terre-Neuve, la semaine dernière, ne bénéficieront d'aucun traitement de faveur et l'étude de leur demande de statut de réfugié ne sera entreprise qu'une fois mis en place un nouveau processus d'accueil des réfugiés au Canada.

C'est ce qu'a affirmé hier un porte-parole du ministre d'État à l'Immigration Gerry Weiner.

Le porte-parole, M. Gerry Maffre, a indiqué qu'une des clauses du permis émis à l'intention des 155 Sri Lankais prévoit que leur demande passera après l'ensemble des requêtes actuellement en suspens.

Les Tamouls ont avoué, samedi, être partis d'un port ouest-allemand, et non de l'Inde, comme ils l'avaient d'abord soutenu.

Les Tamouls n'ont eu droit à aucun privilège, a indiqué M. Maffre. "Nous ne faisons que leur accorder un permis de séjour (...) et nous étudierons leur cas lorsque nous aurons une nouvelle législation", a-t-il déclaré.

Le gouvernement procède actuellement à la révision de la procédure d'accueil et prévoit déposer cet automne un projet de loi visant à modifier la politique canadienne en matière d'accueil des réfugiés.

Cependant, en vertu de mesures provisoires instituées en mai dernier par le prédécesseur de M. Weiner, Walter McLean, les ressortissants de pays vers lesquels le Canada a pour politique de ne pas dé-

porter bénéficient d'un programme spécial.

M. Weiner a dit espérer que le nouveau système entre en vigueur d'ici l'expiration du permis de séjour d'un an accordé aux Sri Lankais.

Par ailleurs, les deux Sri Lankais qui ont reconnu avoir participé au transfert de 155 Tamouls au Canada, à partir d'Allemagne de l'Ouest, affirment que c'est le capitaine du bateau qui leur a proposé la fort rentable opération, révèle le magazine ouest-allemand Quick.

Mais le capitaine de l'Aurigae, M. Wolfgang Bindel, qui était interviewé en mer samedi, par radio, a nié avoir transporté les Tamouls dans la cale de son navire et affirmé qu'il rentrerait chez lui pour faire face aux accusations.

On ignore où se trouve présentement l'Aurigae. La police de Hambourg a fait savoir qu'elle cherchera à interviewer M. Bindel lors de son retour. Selon la police, le capitaine et les trois hommes impliqués dans cette affaire auront été touchés en tout quelque \$550.000 auprès des passagers tamouls.

Le Cabinet fédéral analyse le procédé de sélection des réfugiés

par Rollande PARENT

MONTREAL (PC) — Le Conseil des ministres étudiera demain une grille de sélection que les responsables québécois de l'immigration souhaitent appliquer à compter de septembre quand commencera l'étude des 22.000 cas de réfugiés en attente de statut au Canada.

En conférence de presse hier, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Louise Robic, a indiqué que les services fédéraux d'immigration s'occupent surtout des questions sanitaires et sécuritaires.

Le Québec veut, pour sa part, évaluer la capacité des réfugiés en cause à parler la langue de la majorité et à subvenir à leurs besoins par le travail.

L'étude des 22.000 réfugiés en attente de statut, dont 11.000 vivent au Québec, devait commencer le 3 août dernier mais a été retardée pour des raisons administratives.

Sous la pression de différents groupes humanitaires, le gouvernement fédéral décidait il y a quelques mois de régler le cas de ceux qui attendent de savoir s'ils sont autorisés à vivre ou non au Canada, et ce depuis trois, quatre et même cinq ans.

Sélection

Le Québec a obtenu du gouvernement fédéral de jouer un rôle dans la sélection des réfugiés, d'où la nécessité pour le service d'immigration d'obtenir le feu vert du gouvernement québécois sur les critères choisis.

Selon la ministre Robic, il s'agit d'une première. Ce droit de re-

gard ne comporte toutefois pas le droit de refus qui demeure une prérogative fédérale.

La marge de manoeuvre du Québec en matière d'immigration lui permet de sélectionner à l'étranger, dans 11 bureaux, les gens désireux d'immigrer au Canada.

Quant un étranger se présente aux ports d'entrée (pour le Québec il s'agit surtout de l'aéroport Mirabel), il appartient aux autorités fédérales d'accorder ou non le droit de rester en terre canadienne.

Il revient ensuite aux services québécois d'immigration de fournir les services: accès à l'aide sociale, à l'assurance-maladie et à l'aide juridique notamment.

Par ailleurs, en ce qui regarde les 91 Sri Lankais tamouls entrés au Québec la semaine dernière, la ministre Robic a invité les Québécois à faire preuve de sympathie. "Le Québec a une réputation à conserver", a-t-elle dit.

Elle a assuré que ces immigrants ne vivraient pas plus de trois mois d'aide sociale et qu'ils étaient déterminés à travailler, à faire à peu près n'importe quoi.

La majorité des 89 hommes du groupe ont moins de 30 ans, a-t-elle précisé. Ces Tamouls ont été pris en charge par la communauté tamoule montréalaise. Sur 91, 18 seulement ont eu besoin d'être logés, a-t-elle signalé.

VIENST'EN!

EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC

De l'action à vous couper le souffle!
Des manèges qui virevoltent, des expositions et des spectacles passionnants, du plaisir fou! Viens-t'en!

Un module de l'espace grandeur nature
Découvrez comment nos familles de l'an 2000 vivront dans des installations très science-fiction pour la conquête de l'espace.

2 000 animaux de ferme
Chevaux, vaches, boeufs, moutons, passez voir les plus beaux animaux de ferme. Ils fascineront les petits et amuseront les grands.

La maison de Rose-Anna
Telle que vue à la télévision, visitez la réplique fidèle de cette maison pittoresque du populaire téléroman le « Temps d'une paix ».

70 manèges gratuits
Embarquez, ici on tourne et on s'amuse! 70 manèges gratuits pour des minutes trépidantes.

Prix d'entrée:
adultes (6 à 64 ans) 7 \$
enfants (1 à 5 ans) 5 \$
65 ans et plus 2 \$

BLANCHE NEIGE

Laissez-vous transporter par la magie de Disney et assistez à cette magnifique revue sur glace en compagnie de Blanche Neige et les sept nains.

Représentations:
en semaine: un spectacle à 19 h 30; en fin de semaine: jusqu'à trois représentations: le lundi 1^{er} septembre, à 13 h 30

Prix d'entrée: 5 \$ pour tous

2 façons d'obtenir vos billets:
• en personne: aux guichets du Colisée ou aux magasins La Baie de Place Laurier et des Galeries de la Capitale
• par téléphone: (418) 691-7211, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

DU 20 AOÛT AU 1^{er} SEPTEMBRE

L'Opposition à court d'arguments

Les réactions de l'Opposition officielle aux propositions constitutionnelles du premier ministre Robert Bourassa n'ont guère perturbé le climat politique québécois au cours de la fin de semaine. Force est d'admettre que le chef de l'Opposition Pierre-Marc Johnson et l'ex-ministre des Affaires intergouvernementales Jacques-Yvan Morin sont quelque peu dépourvus d'arguments solides quand vient le temps de défendre le droit de veto du Québec cédé par René Lévesque en 1982.

M. Johnson reproche à M. Bourassa de limiter ses demandes à un caractère défensif et de manquer de substance.

Or s'il est vrai que la clause du 25 p. cent est sujette à caution, puisque la population du Québec tend à décroître, le reste des propositions de M. Bourassa ont le mérite de ramener le Québec

dans le giron constitutionnel, ce qui est souhaité par la majorité des Québécois.

Les négociations constitutionnelles seront certes ardues, comme le souligne Pierre-Marc Johnson. Mais il serait faux de prétendre que les neuf autres premiers ministres provinciaux sont des adversaires acharnés du Québec.

Et qui croira que Brian Mulroney cherchera à affaiblir la province qui l'a fait élire en 1984 et sur laquelle il compte pour obtenir un second mandat en 1988 ou 1989?

Ce n'est pas par le chantage souverainiste que le Québec fera entendre raison à ses partenaires canadiens, mais par la logique. Et présentement les propositions de M. Bourassa engagent le Québec sur la bonne voie.

Jean Vigneault

Pas de quatrième essai

En acquiesçant à la demande du Blitz de Sherbrooke de disputer ses parties de football au stade Amédée-Roy, la Ville de Sherbrooke s'engageait implicitement à lui fournir un terrain en bon état. Or présentement le stade n'est pas propice à du football à cause de la présence du monticule de baseball.

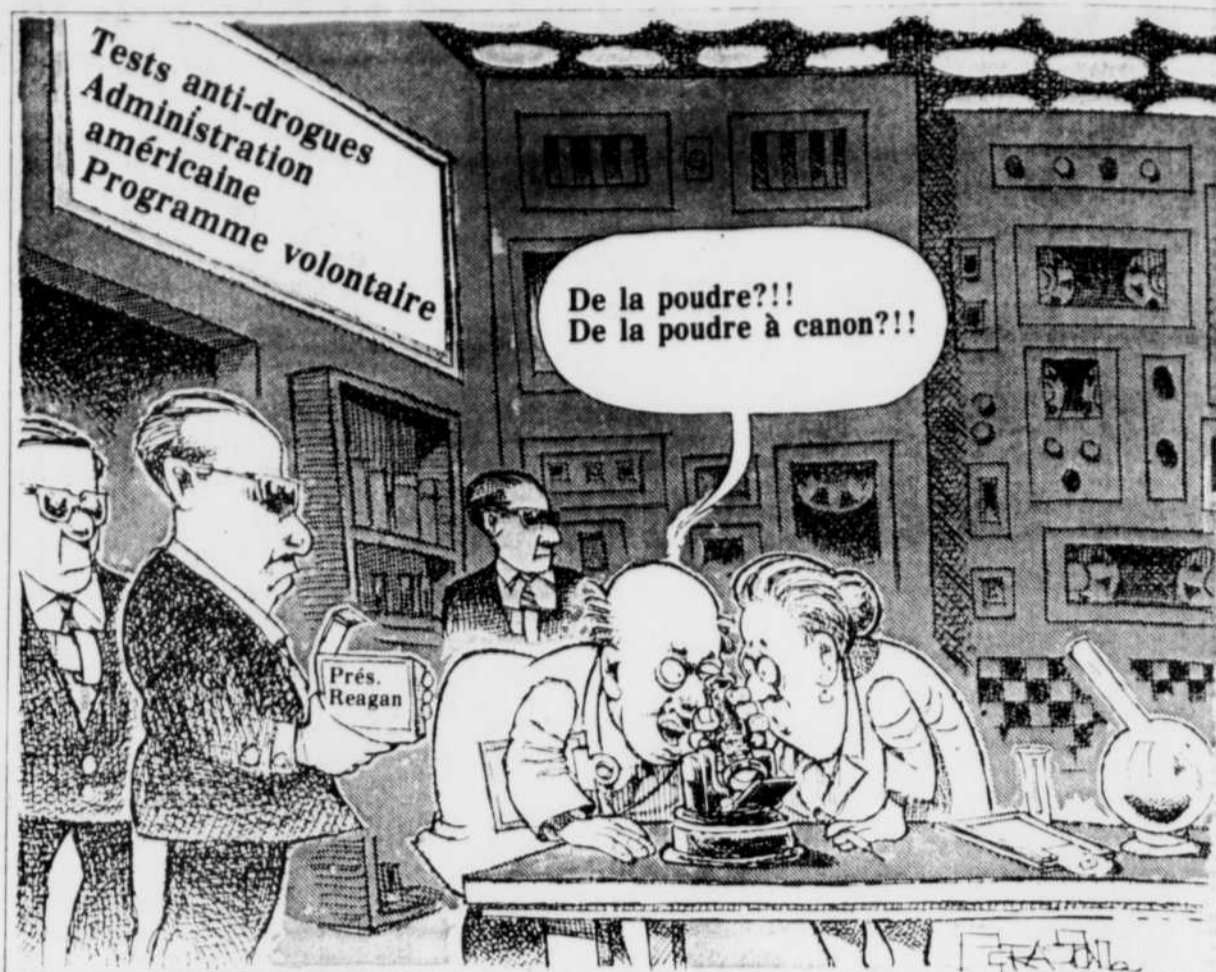
C'est incroyable qu'il ait fallu jouer déjà deux parties avec cet obstacle majeur et dangereux. Est-ce qu'on attend une blessure grave à un joueur pour rendre le terrain conforme aux normes? Le conseil n'a tout de même pas à autoriser la transformation partielle du terrain à chaque partie de football.

Déjà après l'incident des brûlures ap-

paremment causées par la chaux, les responsables de l'entretien du terrain auraient dû réagir rapidement et enlever ce monticule pour prouver leur bonne foi. Mais non, il aura fallu que l'histoire du monticule fasse le tour des journaux du Québec pour qu'on prenne des dispositions favorisant la sécurité des joueurs. La Ville a raté un placement facile de la ligne de vingt verges.

Il faudrait maintenant songer à dégager notre territoire d'anomalies qui n'ont pas leur place. Sinon Sherbrooke écoperait d'une punition pour obstruction et perdrait le ballon car il n'y a pas de quatrième essai au football canadien.

J.V.



OPINION DES LECTEURS

Apprendre la liberté aux enfants

Une enfant de neuf ans discute vivement avec sa mère, suite à un comportement inapproprié. La mère dit: "Tu mériterais deux, trois bonnes 'tapes' aux fesses!" La fille répond: "Si tu me touches, j'appelle la Protection de l'Enfance."

Les médias d'information ont souligné ces jours-ci le fait que des parents sont menacés et même frappés par leurs enfants. Notre société aurait-elle tellement mis sur scène les droits des enfants que ceux-ci ne connaissent pas leurs obligations? L'une d'entre elles est le respect dû aux personnes, aux événements, aux lieux et même aux choses.

Ce qui insécurise le plus l'enfant et le jeune adolescent, c'est le "laisser-faire" qu'on leur consent, prétextant alors qu'on leur apprend ainsi l'autonomie.

L'enfant ne veut pas de la liber-

té. Il sent qu'il n'est pas prêt à l'assumer. Il veut qu'on lui apprenne à devenir libre, c'est-à-dire qu'on lui apprenne à peser ses décisions et ses actes, qu'on lui apprenne à être responsable. Au-delà de ses mouvements d'opposition et de son besoin légitime d'affirmation, l'adolescent souhaite qu'on le guide.

Tout apprentissage qui porte des fruits passe par l'expérience des essais, des échecs et des petites réussites. J'ouvre ici une parenthèse pour souligner combien, à mon sens, l'école oublie cette voie naturelle de l'apprentissage. Dans leurs échecs et dans leurs réussites, l'enfant et l'adolescent ont besoin de l'adulte, soit pour les aider à faire le point, soit pour les encourager, soit pour les diriger fermement au besoin, soit tout simplement pour les écouter.

À être "libre" trop tôt, l'enfant risque de n'être jamais libre. Il y a

le temps où on apprend à être. Il y a le temps où on vit selon les attentes de son être, d'un être qui n'est pas seul, d'un être qui se situe dans un espace donné, dans un temps précis, dans un encadrement qu'il doit respecter. Pour être libre, il faut reconnaître et accepter certaines limites. Et cette attitude de respect qui rend possible l'exercice de la liberté, l'enfant et l'adolescent vont la développer à travers nous, les adultes.

Notre action doit se faire dans un climat d'affection et de respect. On n'éduque pas par un principe, pas par un programme, pas par une méthode, pas par une technique, pas par une approche, ni par souci de réussite ou de popularité auprès des siens, mais par amour; car sans amour, vaine est notre action en éducation... Et sévir lorsqu'il le faut, c'est aussi aimer.

Benoît Descôteaux
Omerville

LETTRE OUVERTE

Religion et théologie: ce que nous croyons le plus important

M. Christian Chaput,

J'apprécie hautement les propos de votre lettre ouverte intitulée "L'Église, mauvaise cible" et les considère comme étant le prolongement de ce que je désirais souligner.

En réalité ce n'est pas l'Église (peuple de Dieu) que je visais, mais plutôt l'église (édifice) qui à en juger certains chef-d'œuvre symboliserait que faire partie de l'Église Catholique Romaine, c'est vivre dans des cadres aux allures monarchiques et accessibles à la haute bourgeoisie qui a l'argent pour financer des petits châteaux plus beaux que pratiques.

Je ne veux pas parler de marxisme, mais la réalité parle d'elle-même. La question que je posais était en rapport avec ce que nous croyons être important! La croix ou l'édifice? N'allez pas croire qu'il n'y a qu'à Sherbrooke qu'il y a une cathédrale et plusieurs églises de plus ou moins grande importance. Les pays du tiers-monde possèdent les leurs aussi...mais à quel prix?

La modestie n'étouffait pas personne il y a 25 ans et se mesurait la dimension de la foi par la grosseur de l'église (édifice)! Qui aurait pensé qu'un jour l'Église (peuple de Dieu) aurait à se cotiser pour venir en aide aux victimes des guerres, des famines, des tremblements de terre, des oppressions etc.? Pourtant c'était écrit que nous connaîtrions ces jours! Ou est aujourd'hui cette cours fameuse de la monarchie (sens figuré) ecclésiastique qui a si savamment édifié l'église (édifice)? D'après le dictionnaire, ils ont un pied dans la tombe et l'autre sur une pelure de banane!

Les travaux de l'Esprit Saint ont secoué les structures hiérarchiques de l'Église (peuple de Dieu) afin que celle-ci retrouve le vrai sens de sa mission. La mission de l'Église catholique n'est pas de dire à ses membres de ne pas "jouir" de la vie (La Création)! Sa mission est de faire en sorte que la bonne terre ou est plantée le grain de sénévé de la foi, ne se désèche pas à cause du viol de la liberté individuelle et de masse. La foi est libératrice non

pas de nos responsabilités à l'égard de la "parole" évangélique, mais est libératrice surtout de nos peurs concernant cette parole. Et la parole parle d'Amour!

En ce qui concerne la faculté de théologie, ce n'est pas l'enseignement que je considère être de la frime, mais l'emphase émotive, parce que depuis l'avènement de l'Université de Sherbrooke, cette faculté est considérée non pas comme un médium, mais comme un fief, une espèce de château fort de l'intelligence théologique. Tant qu'à moi, des locaux ça ne pense pas. Personne n'a parlé encore du besoin du peuple chrétien de recevoir des enseignements théologiques dans leurs paroisses; il serait à peu près le temps d'y penser plutôt que de se lancer dans une "guerre des tuques inutile".

Je vous remercie encore monsieur Chaput de vous être donné la peine de me répondre et j'estime comme vous que la cause en vaut la chandelle.

Guy Lemieux
Sherbrooke

BILLET

L'âge des privilèges

Il appartient aux diverses associations de procurer certains avantages à leurs membres: c'est d'ailleurs le premier but d'une association et la raison pour laquelle on décide soi-même d'y appartenir. À partir du moment où l'on a reçu sa carte soleil du gouvernement fédéral, l'on peut se considérer officiellement comme un citoyen d'Age d'Or et jouir de certains privilèges, à commencer par la sécurité de vieillesse. Puis ce sont des médicaments gratuits, des tarifs réduits ici et là, etc...

Ce qui apporte une quelconque compensation pour des gratuits inexistantes en leur temps, alors qu'ils devaient se débrouiller par leur propres moyens.

Mais il est d'autres privilè-

ges, que ces avantages tardifs accordés à l'Age d'Or, et que l'on pourrait considérer comme de très hautes convenances, sinon des droits acquis. C'est le respect dont la Bible fait mention en diverses circonstances, face à l'insolence et à l'arrogance par exemple, de gamins qui s'étaient permis un jour de crier "Monte chauve" au prophète Elie... (II Rois, 2-23)

"Vas-y tondu", qui montait à Béthel. Paraît-il que même des fauves ne purent supporter cette impiété, puisque deux ours sortis du bois s'empressèrent de dévorer les délinquants.

L'infirmité, la maladie, l'âge autorisent, il faudrait plutôt dire commandent certains privilèges, qu'il ne devrait pas être nécessaire de réclamer. La

vieillesse n'a plus assez de mérite pour foncer à travers l'irréverence et prendre sa place. D'ailleurs ce n'est pas dans ses moeurs de frapper du bâton, comme au temps de la barbarie, pour avoir gain de cause.

Elle préfère attendre, en souffrance et avec patience, qu'on lui témoigne quelque respect: qu'on lui tienne la porte ouverte, qu'on lui dise "Monsieur" ou "Madame", "s'il vous plaît", au lieu de la bousculer sans façons.

Enfin, dans une société qui a tant de choses à dire, on peut considérer comme un privilège d'être écouté jusqu'au bout et avec bienveillance, au lieu d'être éconduit parce que tout est décidé d'avance, sans nous et malgré nous.

Père Jean-Paul St-Laurent

POINT DE VUE

Aide sociale: pour une politique réaliste et progressiste

Les journalistes et les éditorialistes ont tôt saisi les dangers inhérents à la campagne de harcèlement contre les assistés sociaux et ont ouvert leurs colonnes aux groupes de citoyens et aux individus préoccupés par la razzia des fonctionnaires dans les régions pauvres de nos villes. Les éditorialistes ont analysé toutes les facettes du problème et ont fait des suggestions susceptibles d'empêcher Monsieur Paradis de se mettre "les pieds dans les plats" de nouveau et lui ont fourni tous les éléments de ce que devrait être une politique réaliste et progressive d'aide sociale.

Monsieur Frédéric Wagnière dans l'éditorial de La Presse, le 23 juin, a situé le débat sur les assistés sociaux dans sa véritable perspective à savoir le rôle positif du gouvernement dans ses tractations avec ces derniers.

"La détresse des assistés sociaux n'est pas nécessairement matérielle et le gouvernement a le devoir de chercher dans la mesure du possible les causes de cette détresse. Il doit constamment chercher les moyens d'améliorer la qualité de ses programmes sociaux quand il s'agit des plus démunis. L'assistance sociale ne doit pas simplement être une aide qui permet aux gens de vivre; elle doit plutôt être le début d'un processus qui amène les gens à vivre pleinement. Dans le cadre de cette mission, l'assistance sociale doit s'efforcer de mieux connaître les besoins des assistés pour que le gouvernement puisse leur fournir une aide véritable...". Les fonctionnaires chargés d'enquêter doivent cependant être conscients qu'ils représentent l'État qui est au service des assistés, qu'ils ne sont pas des censeurs placés au-dessus des assistés sociaux.

Monsieur Roch Bilodeau dans son éditorial de La Tribune du 5 août, s'éleva contre la catégorisation des assistés sociaux, soulignant avec force que ces derniers ont des besoins similaires qu'ils soient capables ou incapables de travailler. Monsieur Bilodeau parle de "citoyens en difficultés" estimant qu'à moins d'une politique efficace de création d'emplois, il sert à peu de choses de développer à fond l'employabilité générale chez les assistés sociaux.

De son côté, Monsieur Jean-Paul Lallier du Devoir écrivait le 28 juin un des meilleurs articles de fond sur l'Assistance sociale, plaçant cette dernière dans

sa véritable perspective dans le débat actuel. La conclusion de son article résume bien ce qui se passe: "En s'attaquant aux plus faibles, aux plus petits, l'État libéral et l'entreprise privée à tout prix indiquent des choix politiques qui sont infiniment plus profonds et plus significatifs que ceux que les discours véhiculent".

Quand on voit tout le battage publicitaire fait par les promoteurs de la présente enquête spéciale, alors que dans leur travail régulier les agents de bien-être effectuent ou doivent effectuer le suivi des cas selon leur mandat, on peut difficilement croire qu'il ne s'agit pas d'une persécution larvée. Il appert même qu'on a érigé en système la délation ou la dénonciation. Dans La Presse du 10 juillet, Madame Sylvie Marier, attachée de presse de Monsieur Paradis, cite les cas de 69 dénonciations par des voisins.

Quelle société créons-nous en accordant la vedette aux délateurs? Les Américains ont fait une opération semblable dans les années 60 à Newburg en envoyant des "espions" la nuit afin de découvrir si les femmes seules assistées avaient un compagnon. Cette opération a été condamnée par la presse américaine et depuis lors, rien de semblable ne s'est produit aux États-Unis. Comme nous avons l'habitude d'imiter en retard les Américains, c'est actuellement au tour du Québec de mimer les enquêtes américaines des années 60.

L'enquête en cours qui a pourtant un caractère social et qui devrait être nuancée et aller au fond des choses, n'a rien de tout cela. Madame Marier souligne que la majorité des fraudeurs sont des cas de concubinage et de travail au noir. Pourquoi? Sans doute pour ajouter ce qui manque d'essentiel à la pitance de l'aide sociale. Pourquoi n'interpellent-on pas le gouvernement et son système de Bien-être qui plonge dans la misère les assistés sociaux en leur allouant des prestations qui sont 50 pour cent au-dessous du seuil de pauvreté. Dans le cas des jeunes de 18 à 30 ans, après au travail, l'allocation est 75 pour cent au-dessous de ce seuil, la plus faible au Canada après Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick.

Plusieurs autres journalistes et personnalités ont vilipendé l'attitude actuelle du gouvernement et ont ajouté aux arguments ci-haut cités, d'autres points de vue fort éclairants. Je pense à Jean Francoeur,

Jean-Claude Leclerc, Jean Vigneault et plusieurs autres.

Pa ailleurs, plusieurs syndicats, organismes et associations ont signifié leur désapprobation à l'endroit du gouvernement et mises de l'avant des suggestions fort appropriées et pertinentes pour la future réforme de l'aide sociale.

Le 26 juin, la COFAQ, regroupement d'organismes familiaux atteignant près de 100.000 familles, dénonçait l'enquête gouvernementale en cours "parce que les mesures de contrôle supplémentaires sont non seulement inutiles puisque les contrôles déjà prévus sont sévères, mais de plus elles ne contribueront en aucune façon à résoudre les problèmes à fond". La COFAQ suggère plutôt que les 9 millions \$ investis dans cette "inquisition" soient affectés dans la recherche systématique de solutions aux véritables problèmes en cause à savoir les difficultés socio-économiques de centaines de milliers d'assistés sociaux.

Le 12 mai, 3 théologiens, après avoir démontré, chiffres à l'appui émanant de plusieurs grandes recherches, que le taux de véritables fraudes est très faible chez les assistés sociaux, soit moins de 5 pour cent, s'indignèrent du caractère rétrograde du néo-conservatisme moderne qui fait passer les profits avant tout, qui augmente les revenus des riches et les impôts des gagne-petit et qui encourage le "cheap labour". Bref l'État-Indifférence a remplacé l'État-Providence. Ces messieurs interpellent le gouvernement: "Peut-être pourriez-vous au moins ne pas ajouter l'humiliation et l'orchestration du mépris vis-à-vis ces 700.000 concitoyens (dont 200.000 enfants) démunis qui paient déjà de leur dignité et de leur pauvreté une crise dont ils ne sont pas responsables".

Une expérience particulièrement intéressante et révélatrice a été effectuée dans la ville de New York dans les années 70 par le Centre de Recherche et les autorités municipales. On réduisit de 90 pour cent les formules et contrôles, faisant confiance aux assistés sociaux. Résultat: les agents de bien-être pouvaient alors consacrer la majeure partie de leur temps à la prestation de services aux assistés sociaux. Le taux de fraudes malgré ces approches plus humaines et moins bureaucratiques, ne dépassa pas 1.8 pour cent, ce qui est au-dessous du seuil de tolérance de 3 pour

cent.

La nouvelle perception qu'ont les assistés sociaux américains des bureaux d'assistance sociale, c'est-à-dire des organismes de services plutôt que des organismes de contrôles et d'investigation tatillons, engendre de bonnes relations et diminue les suspicions de part et d'autre et par voie de conséquence, améliore la situation générale des assistés sociaux tout en prévenant les abus.

Cette philosophie sociale n'est certes pas l'apanage de la mentalité qui a inspiré l'enquête en cours. Comme nous sommes loin de la pèspicacité et de la générosité de la Commission Castonguay-Nepveu et du Comité sénatorial sur la pauvreté qui ont marqué les années 70 et qui préconisaient, non un système mesquin et tatillon mais un système de revenu minimum garanti qui fait confiance aux démunis de notre société et procure à ces derniers les biens essentiels.

Que laisse présager cette enquête spéciale auprès des assistés sociaux et tout le tapage inutile qui l'a accompagné? Veut-on préparer pour l'automne une réforme draconienne de l'aide sociale? Il est à espérer que le ministre ne s'inspirera pas d'une ou des rares provinces plus mesquines encore. Comme le soulignait Monsieur Yves Vaillancourt dans 4 excellents articles sur l'aide sociale, le Nouveau Brunswick et l'Ontario donnent le moins aux familles assistées tandis que le Nouveau Brunswick et Terre-Neuve aident le moins les jeunes de 18 à 24 ans. Ces deux dernières accordent 125.00 \$ par mois seulement. Plus vous allez vers l'ouest, à partir de l'Ontario, les jeunes sont aidés davantage, 400.00 \$ à 500.00 \$ par mois. Toutefois il faut dire que l'Île du Prince Édouard accorde 400.00 \$ à 500.00 \$ par mois. Pourquoi tant de jeunes Québécois quittent-ils le Québec pour l'Ouest surtout? Eh bien, c'est simple et ils me l'ont dit carrément: "Il y a beaucoup plus de jobs et si par malheur on tombe dans la misère on peut obtenir une aide plus convenable. Ici au Québec on reçoit 170.00 \$ par mois".

En effectuant sa réforme, Monsieur Pierre Paradis devra aussi songer à établir un système de sécurité sociale qui ne chasse pas la génération montante du Québec. La saignée a assez duré.

Louis Beaupré, travailleur social

Consultation historique au Conseil régional de la santé et des services sociaux

Vers un portrait de santé propre... à l'Estrie

SHERBROOKE — L'Estrie s'affaire à dresser son portrait de santé. La santé vue sous tous les angles, tant celle du corps que de la tête. La santé des gens et de la société.

Pour y arriver, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSE) est sur le point de compléter une vaste et audacieuse consultation. Depuis près d'un an et demi, les administrateurs des 42 établissements de l'Estrie, une pléiade de groupes communautaires et socio-économiques, les professionnelles du milieu et les gens de la rue ont contribué à dresser le diagnostic.

C'est une entreprise historique, soutient Albert Painchaud, le directeur général du CRSSE. "Pour deux raisons, explique-t-il: les intervenants des établissements de santé et de services sociaux souhaitent une opération comme celle-ci et ils étaient prêts à y investir des ressources. Aussi, c'est la première fois qu'ils acceptaient de s'asseoir à une même table avec les représentants des groupes communautaires."

L'objectif de tout ce branle-bas: établir les priorités régionales en matière de santé et de services sociaux pour les trois prochaines années, jusqu'à la veille de prendre le tournant des années '90. Officiellement engagée dans le processus depuis avril 1985, l'Estrie est apparemment la première région du Québec à s'être lancée dans pareille aventure.

Toute l'opération s'est déroulée sans grand tapage, presque en sourdine. Des débats de cette nature n'ont rien de très flamboyants mais la consultation a néanmoins soulevé l'intérêt.

Devoirs minutieux

Minutieusement, assure-t-on au CRSSE, les administrateurs, professionnels et citoyens ont fait "leurs devoirs". Rencontres individuelles, journée de consultation, réunions dans chacune des sept MRC de l'Estrie, questionnaire tiré à 1,000 exemplaires; ce sont les moyens que le Conseil régional a pris afin que l'exercice ne laisse pas le même goût amer que les consultations précédentes.

Cette fois-ci, tout le monde a marché du même pas, avec un désintéressement surprenant, confie Pierre Roy, du CRSSE, le coordonnateur de l'exercice.

La phase finale de cette ambitieux projet est maintenant en

gagée puisque, le 19 septembre à Sherbrooke, une centaine d'intervenants pourront se prononcer sur le rapport préliminaire du CRSSE, après quoi, en novembre, les administrateurs du Conseil régional mettront un point final à toute l'opération.

Avec de l'argent

Et comme il s'agit de dresser une liste de priorités, de problèmes auxquels on s'attaquera en tout premier lieu jusqu'à la fin de cette décennie, le CRSSE devrait prendre les décisions qui s'imposent. "Les priorités, signale Albert Painchaud, ça se manifeste aussi par de l'argent et il faudra s'engager là-dessus."

"Il y avait un vide, soutient-il. On passe notre temps à jouer aux pompiers et tout le monde a été ébranlé par les coupures budgétaires, de 1980 à 1985. On avait peut-être mis de côté l'importance de la promotion de la santé, de la prévention, des ressources alternatives et communautaires. Tout ça est relativement absent, même si cela tend à changer."

Evidemment, convient Albert Painchaud, on aurait pu y penser plus tôt. "Oui, on aurait pu le faire il y a six ans. Mais déjà, deux ou trois tentatives ont échoué dans le passé et la période de restrictions budgétaires rendait plus urgent le besoin d'établir des orientations générales."

Ainsi donc, le bon moment semblait venu. Pas nécessairement parce que le système s'est embourbé ni parce qu'il roule à merveille. "Quand ça va très mal ou que ça va très bien, des opérations comme celle-ci ne fonctionnent pas", estime Pierre Roy.

Aujourd'hui, la quantité et la qualité des interventions ont permis de confectionner un rapport "intéressant et pas farfelu", soutient le directeur général du CRSSE. Un portrait de santé "propre à l'Estrie", signale Albert Painchaud.

"Evidemment, dit-il, on a cumulé des informations générales sur le Québec, mais on s'est demandé si, dans l'Estrie, il y avait des particularités. On veut un plan d'actions qui ne soit pas calqué sur ce qui se passe ailleurs. Peut-être et certainement qu'on retrouvera plus tard des éléments semblables dans d'autres régions. A ce moment-là, on pourra faire des comparaisons."



Pierre Roy



Albert Painchaud



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Il est urgent de s'attaquer aux problèmes sociaux dont, entre autres, l'isolement des personnes âgées.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Parmi les principaux problèmes de santé: la surconsommation de médicaments.

Problèmes sociaux: une urgence

SHERBROOKE — En Estrie, il est plus urgent de s'attaquer aux problèmes sociaux de toutes natures, principalement dus aux conditions de vie difficiles, qu'aux stricts problèmes de santé.

C'est la conclusion à laquelle est parvenu le groupe de travail du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (CRSSE), du Département de santé communautaire (DSC) et du Centre de services sociaux de l'Estrie (CSSE), suite à la vaste consultation menée dans la région au cours des derniers mois.

Si, par exemple, l'acquisition de nouvelles pièces d'équipement sophistiquées ou l'injection de millions \$ dans la médecine nucléaire représentent des formes d'intervention louables, il faudra dans l'avenir se préoccuper davantage des conditions de vie des Estriens et Estriennes, les problèmes sociaux figurant en tête de liste des priorités régionales pour les prochaines années.

Il ne revient pas tout naturelle-

ment aux professionnels de la santé et des services sociaux de se préoccuper de chômage, de retraite ou de création d'emplois, mais les bouleversements économiques récents forcent les intervenants à considérer ces phénomènes sociaux et leurs conséquences sur la santé.

"Ce n'est pas parce que les problèmes physiques ne sont pas importants, fait valoir Pierre Roy, le coordonnateur de la consultation sur les priorités régionales. Mais, dit-il, l'approche globale de la santé implique la prévention. Pour les personnes âgées par exemple, l'isolement est peut-être plus néfaste encore que les problèmes d'arthrite ou de rhumatisme. On fait beaucoup de travail curatif, mais peu de prévention."

"Prenons le chômage, continue Pierre Roy. On ne peut pas nier l'impact, même si on ne s'en occupe pas comme tel. Mais il faut faire quelque chose si on ne veut pas retrouver massivement chômeurs et assistés sociaux dans les hôpitaux."

Les intervenants en santé et services sociaux, de même que les citoyens de l'Estrie, ont identifié des problèmes d'ordre social plus marqués, autant d'actualité les uns que les autres: les difficultés d'accomplissement des rôles parentaux, les problèmes reliés aux conflits dans le couple, le chômage et les conséquences de la pré-retraite ou de la retraite, le manque d'autonomie, la violence physique et les abus sexuels, l'isolement de plusieurs groupes sociaux.

Personne, en fait, n'est épargné. Les jeunes seront davantage affectés par les conflits entre leurs parents, le chômage touchera les 15-24 ans plus que quiconque, les problèmes de couple se feront sentir plus massivement chez les adultes de 25 à 64 ans, le manque d'autonomie, l'isolement et la dévalorisation seront principalement le lot des personnes âgées.

Des observations et statistiques étonnantes, particulières ou non à l'Estrie, permettent de saisir l'ampleur des problèmes sociaux.

Selon les données compilées par le groupe de travail sur les priorités régionales, un million d'adultes,

d'enfants et d'adolescents ont été impliqués dans des causes de divorces ou de séparations depuis les 15 dernières années, au Québec.

Problèmes de stress, d'adaptation, de violence conjugale et familiale surgissent de ces situations, entraînant des coûts sociaux fort importants pour la société entière, telles la maladie, la non-productivité et souvent, par ricochet, la dépendance au régime gouvernemental d'aide sociale.

D'une autre façon, la famille est aussi affectée par la difficulté croissante pour les adultes d'accomplir leurs rôles parentaux, malgré la baisse du taux de natalité. La consultation des derniers mois a permis de constater combien la définition des rôles est de plus en plus contestée et ambiguë et qu'il existe bien peu de ressources, à l'heure actuelle, pour les interventions publiques de promotion, de prévention et de solution, même en situation de crise.

S'il est difficile de quantifier l'ampleur de certaines difficultés sociales, des chiffres percutants sont compilés pour évaluer l'importance du chômage et de la dépendance à l'aide sociale. De 1979 à 1985, le nombre de bénéficiaires a augmenté de plus de 65 pour cent; chez les 30-44 ans, c'est une hausse de 112 pour cent en six ans.

Dans une société organisée autour du travail, disent les auteurs de l'étude, le chômeur est souvent perçu "comme un incapable, un paresseux, un profiteur bénéficiant d'un confort et d'un temps libre qu'il ne mérite pas".

Une étude réalisée pour le compte du Congrès américain, en 1976, a démontré qu'une hausse de 1 pour cent du taux de chômage entraîne, sur une période de cinq ans, une augmentation de 5,7 pour cent des homicides, de 4,1 pour cent des suicides, de 4 pour cent des admissions en prison.

Malgré un bilan de l'emploi enviable dans certaines portions de la région de l'Estrie, la difficulté d'intégrer le marché du travail est particulièrement ressentie, dit-on, dans les régions de Lac-Mégantic, Asbestos, Weedon, East-Angus, Cookshire et la Patrie.



Stéphane Lavallée

ment aux professionnels de la santé et des services sociaux de se préoccuper de chômage, de retraite ou de création d'emplois, mais les bouleversements économiques récents forcent les intervenants à considérer ces phénomènes sociaux et leurs conséquences sur la santé.

La santé, une question d'équilibre

Plus que l'absence de maladie, la santé est alors qualifiée tant par ses incidences physiques, mentales et psychosociales. Pour les auteurs du rapport sur les problèmes de santé et les problèmes sociaux prioritaires dans la région, la santé s'avère une résultante de l'équilibre entre l'homme et son environnement, une définition qui implique à

Le mal de vivre blesse et handicape sévèrement

SHERBROOKE — La médecine a certes accompli des progrès remarquables au cours des dernières décennies, mais il n'empêche que le bilan de santé des Estriens et Estriennes demeure précaire. Les problèmes de santé mentale, ceux reliés à la consommation d'alcool et de drogues, les maladies cardio-vasculaires, les accidents ont succédé à certaines maladies aujourd'hui vaincues.

Deuxième cause d'hospitalisation en Estrie, les problèmes de santé mentale apparaissent en tête de liste des priorités régionales. Evidemment, la maladie mentale n'est pas aussi meurtrière que les attaques cardiaques ou les accidents de la route; reste que le "mal de vivre" blesse et handicape, à sa façon.

La région est légèrement plus affectée par les problèmes de santé mentale que l'ensemble du Québec, tant pour le nombre de jours d'hospitalisation que le taux de mortalité.

Les auteurs du rapport sur les problèmes de santé et problèmes sociaux prioritaires en Estrie identifient de multiples causes de la maladie mentale. Dans une société centrée sur les exigences personnelles très fortes, où les "agents agresseurs" se manifestent plus efficacement, par la publicité notamment, "l'individu, écrit-on, est en butte à des crises personnelles plus intenses et plus fréquentes qu'autrefois".

Sombre manège

A cela se greffent les difficultés d'ordre économique qui ébranlent le citoyen, l'entraînant dans un "sombre manège" de dévalorisation, de dépression, d'isolement.

En Estrie, disent encore les auteurs du rapport, les ressources

psychiatriques continuent cependant d'être trop peu nombreuses, les ressources communautaires également, et elles commencent déjà à manifester certaines limites de financement. Plus on s'éloigne du Sherbrooke métropolitain, plus le manque est flagrant.

Comme un cercle vicieux, le peu de connaissances véhiculées publiquement sur le phénomène vient compliquer l'intervention: le travail de prévention est alors très limité.

Autre phénomène intimement lié, la consommation d'alcool et de drogues figure comme un second problème auquel les intervenants du domaine de la santé et des services sociaux de l'Estrie devraient accorder une attention particulière d'ici les prochaines années. En avril 1984, le Département de santé communautaire de la région évaluait que plus de 3,800 personnes, en Estrie, souffraient d'alcoolisme.

Au début de 1982, un dossier sur 10 ouvert au Centre de services sociaux de l'Estrie comportait un problème d'alcool ou de toxicomanie assez sérieux pour nécessiter l'intervention d'un professionnel spécialisé.

Surconsommation envahissante

Parallèlement, la surconsommation de médicaments, chez les

personnes âgées entre autres, représente un problème envahissant. Au Québec, plus que partout ailleurs au Canada, les calmants et stimulants sont consommés en grande quantité.

Et le problème risque de s'amplifier si le processus n'est pas rapidement ralenti: "... la consommation de médicaments dits "psychotropes" (agissant sur le mental) crée chez la personne qui tombe dans la piège pharmacologique un état de dépendance dont il est difficile, par après, de rompre les attaches", lit-on dans le rapport sur les priorités régionales.

Autre fléau, les maladies cardio-vasculaires viennent détériorer massivement l'état de santé de la population estrienne. Le phénomène, toutefois, est loin d'être isolé: il s'agit de la principale cause de décès tant en Amérique du nord, au Canada, qu'au Québec et en Estrie.

Non seulement ce type de maladies est-il responsable de la mort prématurée de milliers de personnes, mais il réduit considérablement la qualité de vie des citoyens.

D'ailleurs, lorsqu'on a demandé aux résidents de l'Estrie d'identifier les problèmes de santé prioritaires, ils ont classé les maladies cardio-vasculaires au premier rang.

Sur la même liste, on retrouve aussi les accidents et traumatismes (lésions et empoisonnements, par exemple), les tumeurs et cancers, de même que les maladies respiratoires.

"Il ne s'agit plus que de vivre vieux, encore faut-il bien vivre!"

SHERBROOKE — "Il ne s'agit plus que de vivre vieux, encore faut-il bien vivre!"

Ces quelques mots résumant essentiellement la nature du principal défi que les intervenants en santé et services sociaux de l'Estrie ont appelés à relever au cours des trois prochaines années.

Les consultations des derniers mois, menées conjointement par le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie, le Département de santé communautaire et le Centre de services sociaux de l'Estrie, ont permis de retenir deux grandes préoccupations chez les intervenants de la région de même qu'au sein de la population: d'abord, la santé doit représenter davantage que l'absence de maladie et, dans un deuxième temps, l'individu doit se sentir responsable de sa propre santé.

C'est donc sous le signe de la qualité de vie et de l'autonomie que seront abordées les questions de santé d'ici la fin des années 80.

En fait, le groupe de travail sur les problèmes de santé et les problèmes sociaux prioritaires a identifié huit grands enjeux avec, en toile de fond, un défi "ultime": une santé physique, mentale et psychosociale de haute qualité.

Plus question, donc, de percevoir l'individu en pièces détachées. Au contraire, il s'agit d'adopter une approche globale qui agisse tant sur l'environnement, la biologie, les services de soins et les habitudes de vie.

Une approche qui, en plus, éveillera le citoyen à ses capacités d'intervenir sur sa propre santé en modifiant certaines de ses habitudes de vie, son environnement physique et social, son statut économique...

Réaménagement

Le mode d'intervention se trouve donc réaménagé au profit de meilleures méthodes de prévention et de

réadaptation. "Il ne s'agit donc plus que de diagnostiquer et de traiter les problèmes, il faut agir avant et après", diront les membres du groupe de travail sur les priorités régionales en matière de santé et de services sociaux.

A la base se trouvent alors les aspects de promotion de la santé, de protection et de prévention. Si les efforts de prévention sont principalement axés vers les problèmes, dans le but de les éviter, de les dépister précocement, les efforts de promotion représentent l'autre versant, le côté positif. C'est l'amélioration de la santé qui est recherchée.

La protection de la santé, par contre, fait appel à la surveillance et au contrôle des maladies par l'application de mesures, tant par les agences gouvernementales que par l'industrie.

Autre élément sur la liste des enjeux dans la région: le maintien de l'individu dans son milieu naturel.

Le phénomène n'est pas vraiment nouveau, ayant déjà entraîné l'abandon partiel d'un lourd système d'asiles et d'hospices. Le défi, aujourd'hui, consisterait plutôt à procurer aux personnes malades un milieu de vie confortable avec le support nécessaire à leur fonctionnement, malgré les handicaps ou déficiences.

En Estrie, cette préoccupation implique notamment une meilleure répartition des services sur le territoire et le groupe de travail sur les priorités régionales met en garde contre le maintien en milieu naturel, à tout prix, sans les ressources nécessaires à une véritable qualité de vie.

En contrepartie, un des défis consistera à favoriser le développement de l'autonomie des citoyens. Un défi important si l'on considère la dépendance accrue aux services des professionnels et l'attitude de nombreux citoyens qui se préoccupent peu de leur santé en pensant que le jour où surviendra un problème, un spécialiste trouvera le "bobo" et prescrira le remède-miracle...

la tribune la finance et l'économie

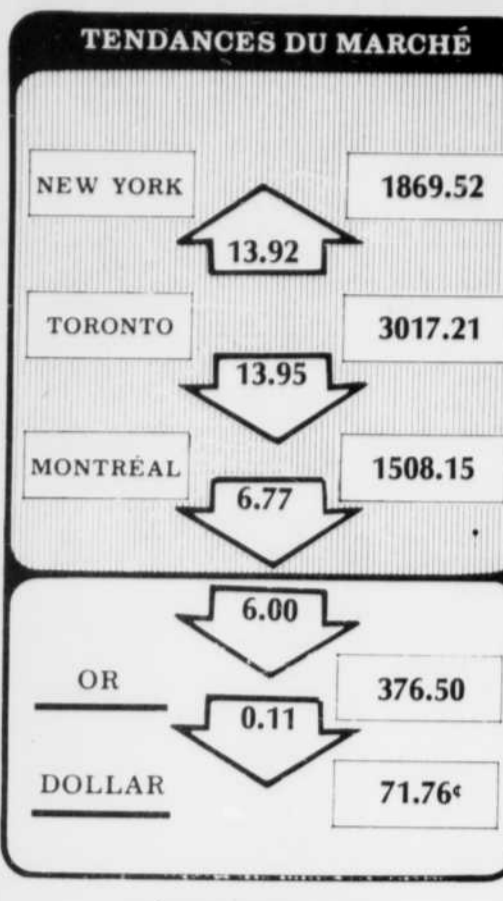


Table of stock market indices and prices for various sectors including D & G, M & O, and T & Z. Columns include company names, prices, and changes.

Table of stock market indices and prices for various sectors including H & L, M & O, and T & Z. Columns include company names, prices, and changes.

TORONTO (PC) - Les cours étaient en baisse et l'activité modérée

Quelques 15,8 millions d'actions ont été traitées. Dans les industrielles, Mitel Corp. a perdu 1-8 à 61-8...

TORONTO (PC) - Les cours étaient en hausse et l'activité modérée

Quelques 15,8 millions d'actions ont été traitées. Dans les industrielles, Mitel Corp. a perdu 1-8 à 61-8...

TORONTO (PC) - Les cours étaient en hausse et l'activité modérée

Quelques 15,8 millions d'actions ont été traitées. Dans les industrielles, Mitel Corp. a perdu 1-8 à 61-8...

Table of stock market indices and prices for various sectors including A & B, C, and D.

Table of stock market indices and prices for various sectors including A & B, C, and D. Columns include company names, prices, and changes.

Table of stock market indices and prices for various sectors including A & B, C, and D.

Table of stock market indices and prices for various sectors including A & B, C, and D. Columns include company names, prices, and changes.

Table of stock market indices and prices for various sectors including A & B, C, and D.

Table of stock market indices and prices for various sectors including A & B, C, and D. Columns include company names, prices, and changes.

TORONTO (PC) - Le dollar américain a clôturé lundi

Le dollar américain a clôturé lundi en hausse de 23-100 et cotait \$1,3936 contre la devise canadienne.

TORONTO (PC) - Le dollar américain a clôturé lundi

Le dollar américain a clôturé lundi en hausse de 23-100 et cotait \$1,3936 contre la devise canadienne.

TORONTO (PC) - Le dollar américain a clôturé lundi

Le dollar américain a clôturé lundi en hausse de 23-100 et cotait \$1,3936 contre la devise canadienne.

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$

L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$

L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$

L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$

L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$

L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$

L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$

L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$

L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$

L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

TAUX DES MONNAIES

TORONTO (PC) - Le dollar américain a clôturé lundi en hausse de 23-100 et cotait \$1,3936 contre la devise canadienne.

TAUX DES MONNAIES

TORONTO (PC) - Le dollar américain a clôturé lundi en hausse de 23-100 et cotait \$1,3936 contre la devise canadienne.

TAUX DES MONNAIES

TORONTO (PC) - Le dollar américain a clôturé lundi en hausse de 23-100 et cotait \$1,3936 contre la devise canadienne.

MÉTALUX

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

MÉTALUX

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

MÉTALUX

TORONTO (PC) - L'or cotait 524 \$ (376 \$ US) à l'offre et 525 \$ can. (377 \$ US) à la demande.

NEW YORK

NEW YORK (AFP) - La tendance s'est raffermie à la mi-séance de lundi à Wall Street dans un marché calme.

NEW YORK

NEW YORK (AFP) - La tendance s'est raffermie à la mi-séance de lundi à Wall Street dans un marché calme.

NEW YORK

NEW YORK (AFP) - La tendance s'est raffermie à la mi-séance de lundi à Wall Street dans un marché calme.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance and prices for various funds including D & G, M & O, and T & Z.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance and prices for various funds including D & G, M & O, and T & Z.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund performance and prices for various funds including D & G, M & O, and T & Z.

DENREES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmises par le ministère fédéral de l'Agriculture.

DENREES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmises par le ministère fédéral de l'Agriculture.

DENREES

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmises par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Au sein des 7 pays les plus industrialisés

Fardeau fiscal "modeste" pour les Canadiens

MONTREAL (PC) — La moyenne de la ponction fiscale (impôt personnel sur le revenu et cotisations sociales) des sept plus grands pays industrialisés du monde occidental s'établit, pour l'ouvrier moyen, à 26,2 pour cent de son salaire s'il est célibataire, et à 14,7 pour cent, comme conjoint d'un couple ayant deux enfants. Par comparaison, l'ouvrier canadien célibataire paie 22,7 pour cent, et 9,9 pour cent pour le deuxième statut.

Ces données statistiques font dire aux économistes de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qu'au Canada l'ouvrier moyen supporte une charge fiscale peu importante par rapport aux autres pays. Seuls les ouvriers japonais célibataires et les couples français ayant deux enfants supportent une charge fiscale relativement plus faible que leurs homologues canadiens.

Encore faut-il souligner que ce "relativement plus faible" s'applique au pourcentage par rapport au salaire brut et non au salaire brut lui-même, puisque dans ce domaine le travailleur canadien jouit, second avantage, d'un revenu généralement supérieur, comme c'est son cas comparé au travailleur ja-

ponais. La progressivité du taux de l'impôt personnel sur un revenu plus élevé devrait ainsi le toucher beaucoup plus, comparativement à ceux de ses homologues étrangers dont le salaire brut est plus bas.

Des statistiques de l'OCDE tirées d'une étude sur le Canada que cet organisme vient de rendre publique, révèlent que les cotisations sociales au Canada sont en général beaucoup moins fortes, en pourcentage du salaire, que dans les autres pays industrialisés.

Célibataire canadien

C'est ainsi que la situation de l'ouvrier célibataire au Canada est particulièrement privilégiée sous cet aspect, puisqu'il n'y contribue, en moyenne, que pour 3,8 pour cent de son salaire, alors que tous ses homologues des autres grands pays versent le double sinon le triple, voire plus (le travailleur allemand versant 16,8 pour cent de sa rémunération au lieu de 3,8 au Canada).

Ces cotisations sociales sont nettes pour les célibataires, en ce sens qu'ils ne reçoivent rien en retour de ce qu'ils y versent, ni prestations, ni services.

La situation est différente, par exemple, pour l'ouvrier conjoint d'un couple avec deux enfants, qui reçoit, lui, des prestations diverses (allocations, exemptions, etc) tout en restant assujéti au versement des mêmes cotisations que s'il était célibataire, au Canada comme dans les six autres pays en cause ici.

C'est donc la différence entre ce qui est versé à titre de cotisations et ce qui est reçu comme prestations, qui permet de dresser une comparaison des différentes politiques sociales des pays membres de l'OCDE.

Aux Etats-Unis et au Japon l'effort social de l'Etat en faveur des familles avec enfants est uniquement orienté vers l'impôt personnel sur le revenu. Les prestations sociales ne sont pas différentes, ce que sens que célibataire ou parent de deux enfants ne donne pas lieu à des différences de prestations.

Il en résulte que la cotisation nette (cotisations moins les prestations) est identique dans les deux statuts: 6,7 pour cent du salaire brut aux Etats-Unis et 7,0 pour cent au Japon.

Par contre, ces deux pays imposent un taux différent entre célibataires (22,9 pour cent) et couples avec deux enfants (15,2 pour cent), à salaire égal, aux Etats-Unis et 8,7 pour cent au lieu de 2,6 pour cent au Japon.

Les cinq autres pays, dont le Canada, étalent leur politique sociale sur les deux champs de taxation.

C'est ainsi qu'au Canada le taux d'impôt personnel sur le revenu passe du simple au double, à salaire égal, selon que l'on est membre d'une famille de deux enfants ou célibataire: 9,3 pour cent ou 18,9 pour cent.

Pour les prestations sociales le couple avec deux enfants jouit d'un second avantage fiscal sous forme de prestations qui ramènent la cotisation sociale de 3,8 pour cent du salaire à 0,6 pour cent, soit un avantage correspondant à 3,2 pour cent du salaire brut (3,8-0,6).

Les avantages fiscaux de cette catégorie sociale ressortent ainsi au total à 12,8 pour cent du salaire brut (9,6 sur l'impôt et 3,2 en prestations), à comparer à 7,7 pour cent seulement aux Etats-Unis et 6,1 pour cent au Japon.

L'Allemagne fédérale se caracté-

rise de son côté par des ponctions fiscales les plus élevées des sept pays, soit 34,4 pour cent pour l'ouvrier allemand moyen quand il est célibataire et 22,6 pour cent quand son statut est celui de conjoint d'un couple avec deux enfants.

Comme pour le Canada, l'aide de l'Etat dans ce dernier cas se traduit par un double avantage, concret par une baisse du taux d'impôt (de 17,6 à 10,7) et une baisse des cotisations sociales nettes (de 16,8 à 11,9).

La France

La France innove quant à elle par sa politique nataliste bien connue qui favorise avant tout la fécondité.

C'est ainsi que l'ouvrier français moyen (le salaire moyen est obtenu en divisant la masse salariale globale des ouvriers par le nombre d'ouvriers salariés) ne paie aucun impôt sur son revenu, s'il est le conjoint d'un couple avec deux enfants.

Par contre il paie 7,3 pour cent de son revenu en cotisations sociales et son compatriote célibataire en paie pour 14,8 pour cent.

Au total, l'avantage des parents dans un tel cas se chiffre à 15,2 pour cent du salaire, ce qui dépasse les 12,8 pour cent dont profite l'ouvrier canadien.

Comme les revenus dans les deux pays sont sensiblement les mêmes, avec un léger avantage au Canada (selon l'étude de l'OCDE, la consommation privée, au Canada, en 1984, s'établit à \$8.484 (US) par habitant et, en France à \$8.009 (US) (sur la base des parités de pouvoir d'achat, pour éviter toute distorsion des taux de change) l'on peut dire que la moyenne des salaires y jouit d'un statut économique et social qui apparaît très proche (même si la consommation par habitant n'est en cause des couches sociales qui peuvent différer).

Enfin, le Royaume Uni et l'Italie ont ceci en commun que les couples avec deux enfants ne paient pas de cotisations sociales (leurs cotisations équivalent aux prestations reçues).

Par ailleurs, l'étude montre que l'ouvrier américain dispose, de loin, du plus fort pouvoir de consommation avec \$10.214 (US) (soit environ \$14.000 canadiens, au cours actuel).

Nouveau billet de 2 \$ dès le 2 septembre

OTTAWA (PC) — C'est le mardi 2 septembre que sera mis en circulation le nouveau billet de 2 \$ dont la Banque du Canada avait annoncé l'émission le 14 mars dernier.

La Banque du Canada a fait savoir qu'à compter du mardi 2 septembre, les agences de la Banque centrale commenceront dans tout le pays à mettre le nouveau billet à

la disposition des succursales principales des banques à charte et des autres institutions financières. Au cours des semaines qui suivront, ces établissements mettront graduellement en circulation les nouveaux billets.

Comme on le sait déjà, la Banque du Canada est en train de modifier la conception des billets de banque

afin de réduire les risques de contrefaçon qu'engendre l'évolution des techniques d'impression et de photocopie, d'aider les aveugles et autres handicapés visuels à distinguer les coupures et de permettre une utilisation plus efficace des trieuses ultra-rapides de billets.

Le nouveau billet de 2 \$, qui porte le millésime de 1986, est orné d'une nouvelle effigie de la reine Elizabeth II. Le portrait est toutefois plus grand que sur l'ancien billet. Le petit motif gravé à côté du portrait représente l'immeuble actuel du Parlement à Ottawa. Les armoiries du Canada sont un autre des éléments gravés qui ornent le nouveau billet. Celui-ci porte aussi les signatures du gouverneur et du sous-gouverneur ainsi que la mention "ce billet a cours légal". L'ocre brun demeure la couleur dominante du nouveau billet de 2 \$.

Le verso des nouveaux billets est illustré de deux merles d'Amérique; en arrière-plan, figure un dessin stylisé de l'horizon où se détache le mot CANADA. Pour réduire les risques de contrefaçon, on a également agrandi le portrait de la souveraine et imprimé, au recto, en très petits caractères, des chiffres et des mots que l'on peut distinguer à la loupe. De fines lignes multidirectionnelles ainsi que tout un éventail de tons pastels sont reproduits sur les deux faces du billet.

Les nouveaux billets sont de même dimension que les anciens et sont imprimés sur le même papier que par le passé. Les billets de 2 \$ de la nouvelle série circuleront parallèlement aux anciens.

A la fin de 1985, il y avait environ 128 millions de billets de 2 \$ en circulation, pour un montant global de quelque \$256 millions.

CN: bénéfice net de 59,9 millions \$

MONTREAL (PC) — Le Canadien National a réalisé un bénéfice net de 59,9 millions \$ au deuxième trimestre de l'année, compensant ainsi la perte enregistrée au premier. Le résultat net de 28,6 millions \$ du semestre ne représente qu'une amélioration de 1,7 million \$ sur l'an dernier, note la société d'Etat dans un communiqué.

La division Rail affiche un bénéfice de 34,2 millions \$ jusqu'à la fin de juin, une baisse de 4 millions \$ sur l'année dernière. Les revenus ont diminué de 40,2 millions \$, mal-

gré une hausse du trafic marchandises et par suite d'une baisse des revenus obtenus de VIA Rail. Les dépenses ont elles aussi diminué, de 36,3 millions \$.

Le bénéfice de la Grand Trunk Corp. s'établissait fin juin à 13,9 millions \$, en hausse de 5,8 millions \$ sur 1985.

18%

C'est le taux de rendement annuel moyen composé que plusieurs milliers d'investisseurs ont obtenu au cours des 18 dernières années (données en date du 1er décembre 1985).

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS...

Un séminaire d'information, tout à fait gratuit, sera donné par M. Gaétan Mantha de la maison **McLeod, Young, Weir**, le 26 août 1986, à 7h00 p.m. à la salle Magog de l'**Auberge des Gouverneurs** située au 3131, King ouest, à Sherbrooke.

Veillez réserver vos sièges en téléphonant au 564-1616.

Demandez Hélène.



REBOISONS POUR DEMAIN

AU PRODUCTEUR FORESTIER PROFITEZ DE NOTRE PROGRAMME D'AIDE LES TRAVAUX ADMISSIBLES SONT LES SUIVANTS:

	Subventions à l'hectare
Reboisement	
Préparation de terrain	180 \$
Mise en terre	150 \$
Entretien	150 \$
Nettoyement et dégagement Travaux préalables	250 \$
Coupe de conversion et de récupération de bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette	200 \$
Voirie forestière	50 \$
Drainage forestier	115 \$

Ça vous intéresse?
Téléphonez au bureau du ministère de l'Énergie et des Ressources le plus près de chez vous.

566-1190
583-1141

Sherbrooke
Lac Mégantic

Québec

PRIEZ POUR QUE VOTRE SILENCIEUX BRISE AVANT LE 30 AOÛT!

30^e anniversaire
1956-1986

Le Livret d'aubaines Speedy ÉPARGNEZ JUSQU'À 100\$

Speedy vous suit!

À l'occasion de notre 30^e anniversaire, toute personne qui fera remplacer le silencieux de sa voiture chez Speedy avant le 30 août, recevra automatiquement un livret de bons-rabais totalisant 100\$. Des rabais sur les freins, amortisseurs, jantes de force, ressorts... Des rabais valables n'importe quand** et pour n'importe quelle voiture! Ne manquez pas ça! Jusqu'au 30 août, Speedy vous suit... avec un livret d'aubaines de 100\$.

Par la même occasion, demandez votre livre à colorier Mattel "Mon enfant". C'est gratuit, dans tous nos ateliers.

*Offre se terminant le 30 août 1986
**Bons valables jusqu'au 31 mars 1987.

silencieux Speedy Speedy vous suit!

Sherbrooke: 1905, rue King ouest 819-563-0036
Granby: 436, rue Principale 514-378-4629
Drummondville: 187, boul. St-Joseph 819-477-5844

Plaza Rock Forest: travaux de 2 millions \$ prévus

par Gilles DALLAIRE
ROCK FOREST — Le propriétaire du centre commercial Plaza Rock Forest, M. Zave Aberman, a révélé,

hier, qu'il projette de consacrer environ 2 millions \$ à la rénovation et au réaménagement du complexe. "A moins de contre-

temps tout à fait imprévisibles, les travaux débiteront au début de l'an prochain", de déclarer, au cours d'un entretien téléphonique,

l'homme d'affaires québécois qui souhaite voir entre 20 et 30 boutiques s'ajouter à la trentaine que le centre commercial abrite déjà.

Il est possible, a ajouté M. Aberman, que les nouvelles boutiques, la plupart d'entre elles, en tout cas,

soient aménagées dans la partie du magasin à rayons Woolco qui donne sur la promenade intérieure et qu'un étage qui servirait principalement à l'entreposage coiffe cette portion du complexe.

Selon lui, la surface de montre de ce magasin ne sera guère réduite, une bonne partie de l'entrepôt actuel pouvant servir à l'exposition de marchandises.

Construit il y a une vingtaine d'années, le centre commercial n'a subi aucun réaménagement majeur depuis lors et le nombre des magasins et des boutiques qu'il abrite n'a pas augmenté. Trois ou quatre locaux sont présentement inoccupés.

M. Aberman qui ne croit pas que le réaménagement du complexe dérange la clientèle, s'est dit d'avis que la présence d'un plus grand nombre de boutiques accroîtra l'achalandage du centre commercial et y ramènera des clients qui l'ont déserté au profit d'autres centres commerciaux où ils croient trouver une gamme de marchandises plus vaste.



A moins de contretemps tout à fait imprévisibles, le propriétaire du centre commercial Plaza Rock Forest,

M. Zave Aberman, consacrera, au début de l'an prochain, 2 millions \$ au réaménagement du complexe.

(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Contrats de 310,081 \$ à trois entreprises

SHERBROOKE — Le ministère fédéral des Approvisionnements et des Services a adjudgé des contrats d'une valeur globale de 310,081 \$ à trois entreprises estrieuses.

C'est la division de l'équipement logistique de Bombardier, dont les usines sont établies à Valcourt, qui a eu la part du lion. Le ministère de la Défense nationale lui a commandé des pièces de rechange, d'une valeur de 222,525 \$, pour les véhicules tout-terrain qu'elle a fournis aux forces armées canadiennes.

C'est aussi au personnel des forces armées que sont destinées les chemises, d'une valeur de 63,731 \$, commandées par le ministère de la Défense nationale à Chemise Perfection dont l'atelier de couture est établi à Courcelles.

Le ministère de l'Agriculture a, pour sa part, commandé une bétonnière, d'une valeur de 23,825 \$, à M. Michel Lebeau, un entrepreneur de Compton.

Pas de mesures concrètes pour aider l'industrie du gant

BEEBE (MD) — La nouvelle politique canadienne relative à l'importation de textiles et de vêtements, ne prévoit rien pour l'industrie canadienne du gant.

C'est du moins l'avis exprimé par le général de la plus importante compagnie fabriquant des gants de travail au Canada, M. Jean-Paul Garneau de la firme Jomac de Beebe, au sujet de la nouvelle politique sur les importations de textiles, qui vient d'être annoncée par le gouvernement canadien. M. Garneau avait déjà exprimé son scepticisme face à cette nouvelle politique.

Or, après avoir lu et relu le communiqué du gouvernement canadien daté du 30 juillet, il semble bien, selon M. Garneau, qu'il n'y a rien de prévu pour le

secteur du gant. Rappelons que depuis le début des années 1970, M. Garneau tente, avec ses collègues des autres usines fabriquant des gants de travail, d'obtenir des quotas pas seulement sur papier, mais bien des mesures concrètes.

Les manufacturiers canadiens du gant de travail détenaient 75 pour cent du marché il y a une quinzaine d'années, et présentement, selon les dernières données officielles, ils en détiennent seulement 28 pour cent.

Les industriels canadiens se sont groupés en association il y a quelques années à la suite de la suggestion d'un ancien député. Malgré leur unité, ils n'ont pas réussi à convaincre les autorités gouvernementales du bien-fondé de leurs doléances.

L'annonce de cette nouvelle politique sur les importations de textile, ne contenant aucune protection pour l'industrie du gant, a incité la firme Jomac à demander par lettre s'il y avait des particularités pour l'industrie du gant.

Selon la firme Jomac, il y aurait des demandes d'approvisionnement de gants importés pour au moins un an d'avance, et il en arrive d'autres à tous les jours. Les manufacturiers aimeraient bien savoir ce que fera le présent gouvernement et ce, dans un délai assez court.

La firme Jomac a déjà employé plus de 300 personnes dans cinq usines au Canada. Actuellement, elle ne conserve qu'un peu plus de 100 employés...

LOUEZ DE TOUT
 569-9548
LOCATION MARTINEAU
 Spécialisé fin de saison sur tout
 types
 La location tracteur "Kohler"
 2456, rue King ouest
 11773x

A LOUER PLACE FRONTENAC

BUREAU OU COMMERCE EDIFICE DE LUXE
 30.000 P.I. CA. DISPONIBLES ET DIVISABLES.

Inclus:
 • chauffage
 • climatisation
 • ascenseur de service
 • finition intérieure de luxe

Pour information:
GISLAN LTÉE Services immobiliers **563-9661**
 101, rue Frontenac, Sherbrooke, J1H 1J7, Courtiers protégés

976,838 \$ à Bo-Less

THETFORD-MINES — Le ministère fédéral des Travaux publics a adjudgé un contrat de 976,838 \$ à la firme Bo-Less, une entreprise établie à Thetford-Mines, pour la construction d'une école primaire à Piskogan, dans le nord du Québec.

Les travaux, qui débiteront au commencement de septembre, seront terminés en août 87.

Placement étudiant: été exceptionnel à Richmond

par Guy MARCHAND
 RICHMOND — Le Centre d'Emploi pour étudiants de Richmond a connu un été exceptionnel, puisqu'un total de 156 emplois a été enregistré.

Cette année, le Centre d'Emploi a reçu un total de 216 inscriptions et des 156 placements et transferts, 108 furent des emplois réguliers, ce qui représente une hausse de 56 pour cent par rapport à l'objectif fixé au début de la campagne par le district et une baisse de 3 pour cent par rapport à l'été 1985, qui s'était avéré une année record", a précisé le conseiller en placement, Benoit Cîrcé.

Celui-ci a attribué cet excellent résultat au travail ardu déployé tout au long de la campagne, afin de promouvoir le service du Centre d'Emploi pour Etudiants et ses nombreux avantages: "le programme Défi 86 a continué à rapporter des dividendes et s'est avéré à nouveau des plus populaires auprès des entreprises privées, des municipalités et des organismes à but non-lucratif. De plus, les particuliers et

les fermiers ont très bien répondu à l'appel lancé par le C.E.E. pour faire de cette campagne un succès sur toute la ligne", a expliqué M. Cîrcé.

Le programme Défi 86, qui est directement lié au domaine d'étude de l'étudiant, a donné du travail à 47 jeunes sur des périodes variant de 8 à 12 semaines: les services (garderie, municipalités, C.L.S.C.) ont employé 28 étudiants, huit jeunes ont travaillé dans les industries manufacturières, trois dans les commerces et restauration, huit chez des particuliers et les activités spéciales telles la vente de chocolat et le lave-auto ont donné 14 emplois à des jeunes. A cette liste, il faut ajouter 48 placements occasionnels qui consistaient surtout à du travail sur des fermes et divers travaux saisonniers.

La seule ombre à ce bilan des plus positifs est la création d'emplois au niveau des commerces, des petites entreprises et des industries, où l'embauche a été peu élevée.

Autos importées: stocks élevés aux Etats-Unis

DETROIT (AFP) — Les stocks de voitures importées aux Etats-Unis se situaient le 1er août à leur plus haut niveau depuis plus de quatre ans, en dépit du succès remporté en juillet par les voitures étrangères auprès des Américains, selon la revue spécialisée "Automotive News".

D'après "Automotive News" qui publie depuis avril 1982 des statistiques de ce genre, le 1er août dernier il y avait 443,244 voitures importées en stocks aux Etats-Unis (dont 73% japonaises et 17% allemandes), contre 400,106 le mois précédent et 291,871 il y a un an.

Le précédent record avait été enregistré le 1er juillet 1982 avec

438,113 voitures étrangères en stock.

Niveau record
 305,209 voitures étrangères ont été vendues en juillet dernier, représentant le niveau record de 32 pc du marché total américain (953,876), rappelle-t-on par ailleurs.

Grâce à ce dernier record, le nombre de jours nécessaires pour se défaire des stocks de voitures importées était au début juillet inchangé par rapport au début juin (40) mais largement supérieur à celui du début août 1985 (29).

LA VENTE RENTRÉE DES CLASSES SE POURSUIT

GILETS
 col roulé
 Poly-coton pour dames
1.98

CHANDAILS
 en acrylique pour hommes
7.98

T-SHIRT
 de coton pour enfants
98¢

JUPES
 en corduroy pour dames
5.98

PANTALONS
 en corduroy 4-6x
3.98

JACKETS
 en corduroy pour dames
5.98

GILETS
 col roulé
 Poly-coton pour hommes
1.98

ENSEMBLES D'HIVER
 2 morceaux en nylon. 2-3x
18.98

ENSEMBLES D'HIVER
 2 morceaux en nylon. 4-6x
19.98

à tous ces magasins

ROTEAU
 VETEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE
 PLAN MISE DE COTE

SHERBROOKE 42, Wellington nord Centre-ville 566-2696	MAGOG Galeries Orford 1700, rue Sherbrooke 843-0100	GRANBY 59, rue Evangéline (face aux Galeries de Granby) 378-5332
--	---	--

la tribune arts et divertissements

Saison '86 au Centre d'arts Orford Une semaine de clôture des plus intéressantes

par Rachel LUSSIER

Les ocres et les rouges n'ont pas encore envahi le paysage, mais rythme saisonnier oblige. Nous y sommes déjà, cette semaine marque la fin du 35e été au Centre d'arts Orford.

C'est la pianiste Anne-Marie Dubois, originaire de Drummondville, qui clôturera ce soir la série Jeunes Interprètes.

L'Orchestre à cordes du Centre présentera jeudi un concert Vivaldi. Professeurs et stagiaires s'uniront pour un concert de musique de chambre vendredi et la série Piano Cinq étoiles se terminera brillamment samedi, avec nulle autre que Janina Fialkowska.

Jeunes interprètes

Initiative fort inté-

ressante, la série Jeunes interprètes offre une scène aux jeunes musiciens professionnels, finalement trop peu choyés et permet aux mélomanes, tout au cours de l'été, de découvrir un monde nouveau.

Agée de 25 ans, Anne-Marie Dubois a déjà fait sa marque tant au Québec qu'à l'étranger. Élève de Marc Durand, D'Yvonne Hubert et, à Paris, de Jacques Rouvier, la jeune pianiste a déjà raflé plusieurs prix et bourses, dont le New York Debut Prize de



La pianiste Anne-Marie Dubois, originaire de Drummondville, offrira ce soir le dernier récital de la série Jeunes Interprètes.

L'Association Leschetizky qui lui a permis de se produire, en décembre 1984, au célèbre Carnegie Recital Hall.

Elle interprétera ce soir Beethoven, Liszt, Chopin et Barber.

Pour les fans de Vivaldi

Nombreux sont ceux qui attendaient la prestation inscrite au programme jeudi soir prochain. Sous la direction du violoniste britannique Rodney Friend, l'Orchestre à cordes du Centre d'arts offrira un programme surtout consacré au prolifique et innovateur Antonio Vivaldi. On entendra également des oeuvres de Boccarini, de Haydn et de Holst St-Paul.

tionnent les responsables, sa musique convient parfaitement à l'impétuosité et à la jeunesse de notre Orchestre à cordes."

Entres autres au programme, un concerto pour deux violons et un concerto pour guitares.

Musique de chambre

Si tel ne fut pas particulièrement le cas au cours de l'été, les amateurs de musiques écrites pour cordes seront doublement choyés cette semaine puisqu'au lendemain du Concert Vivaldi, les stagiaires et les professeurs d'Orford présenteront un récital de musique de chambre dirigé par l'altiste Hatto Beyerle, professeur au Centre depuis quatre ans.

"Ce n'est pas par hasard que nous avons choisi Vivaldi, men-

de jouer avec de jeunes professionnels revient en quelque sorte à une oeuvre de création.

"C'est inspirant. A chaque fois il se passe quelque chose."

Janina Fialkowska

La Série Piano 5 Etoiles a maintenant acquis ses lettres de noblesse. De grande, elle est devenue prestigieuse et la saison 1986 a particulièrement

choyé les mélomanes. C'est la brillante pianiste Janina Fialkowska qui clôturera le Festival samedi soir.

Premier Prix du Concours international Arthur Rubenstein en 1974, l'artiste a joué autant en solo qu'avec les plus importants orchestres d'Amérique et d'Europe.

Considérée comme l'une des pianistes les plus intéressantes de

sa génération, madame Fialkowska faisait l'an dernier des débuts triomphants avec l'Orchestre symphonique de Chicago, sous la direction de Sir Georf Solti.

On lui concède une sensibilité exceptionnelle liée à une compréhension des oeuvres et à une maîtrise technique hors du commun. Elle interprétera Liszt, Mendelssohn-Bartholdy, Beethoven et Chopin.

Festival de Locarno Le Léopard d'or décerné à un film polonais

LOCARNO, Suisse (AFP) — Le Léopard d'or du 39ème festival du film de Locarno, au sud de la Suisse, a été attribué au film polonais Jezioro Bodenskie (Lac de Constance) du metteur en scène Janusz Zaorski.

Le Léopard d'argent (Prix spécial du festival) est allé à 40 m2 Deutschland, du cinéaste turc Tevfik Baser, pour l'Allemagne de l'Ouest, alors que le Léopard de bronze a récompensé, ex aequo, les films anglais Lamb de Colin Gregg et soviétique Moi drug Ivan Lapchin (mon ami Ivan Lapchin) d'Alexei Guerman.

Interné pendant la guerre

Le film de Janusz Zaorski, le réalisateur polonais né à Varsovie en 1947, raconte l'histoire d'un Polonais interné sur les bords du lac de Constance pendant la guerre et qui, des années plus tard, revient sur les lieux de sa détention.

Le jury de Locarno a en outre attribué trois mentions spéciales au film grec Kali Patridha Syndrophe (Bienvenue au pays camarade) de Lefteris Xanthopoulos, au film argentin Diapason de Jorge Polaco et à l'actrice brésilienne Fernanda Torres pour son interprétation dans Com licencia eu vou à luta (Moi, je me barre), de Luis Farias.

Le Vieux Clocher de Magog
Billets en vente:
Rest. Les 3 Marmites, Magog
et Au Vieux Clocher.
Réservations: 847-0470 18 ans et plus

PIERRE VERVILLE
5 août au 1er sept.
Mardi au vend. 20h30
Les samedis 19h et 22h

Télé 7
CHLO 963
Pierrette Roy, La Tribune

L'UNION THEATRALE
présente **Festival Feydeau**

"MAIS N'TE PROMENE DONC PAS TOUTE NUE"

BRAVO! LA BELLE MERE EST MORTE!
"FEU LA MERE de MADAME"
Nouveaux éléments apportés pour améliorer le spectacle.
Tous les **MERCREDIS, VENDREDIS et SAMEDIS, à 20h30**
Au Pavillon **JACQUES-CARTIER**
Admission: \$8.00
Etudiant, âge d'or et groupe de 30 et plus: \$5.
Réservation: 569-2727

À l'occasion du 40e anniversaire de l'Union Théâtrale inc.
RABAIS DE \$1.00
Sur présentation de ce coupon, réduction de \$1.00 le mercredi soir et le vendredi soir pour la présentation du Festival Feydeau.
Coupon valide pour une seule personne.

Le show le plus drôle en ville!
Ce soir, 19 hres et 22 hres

Théâtre Le Pigeonnier
Sherbrooke

LE GROUPE

2ième Prolongation jusqu'au 30 août!!!

EPOUSTOULANTI
Tout simplement renversant! Le côté visuel du spectacle est génial.
- Le Soleil

Un spectacle neuf, inventif et moderne...
- Richard Plante, Le Progrès

Une explosion de talent dans un déluge de vitalité et d'enthousiasme.
- Pierrette Roy, La Tribune

Réservations: 564-2060

Au Café du Palais

MARDI 19 août

LA BRASSERIE O'KEEFE

SUPER PARTY PLEINE LUNE

aloha

Habillez-vous en fleurs et en couleurs et courrez la chance de gagner, entre autres, un voyage à HAWAII.

Carrefour Voyages Wardair

CC PL

CENTRE CULTUREL PIERRE LAPOINTE

39e année

ACADÉMIE DE BALLET DE SHERBROOKE	CULTURE PERSONNELLE	ACADÉMIE DE MUSIQUE DE SHERBROOKE
PRE-BALLET BALLET CLASSIQUE JAZZ MODERNE DANSE EXERCICE AEROBIQUE DANSE SOCIALE CLAQUETTES AMERICAN JAZZ COMEDIE MUSICALE DANSE ORIENTALE DANSE RUSSE	PRE-MATERNELLE ANGLAIS POUR JEUNES (par le mime — expression corporelle — peinture) AQUARELLE DESSIN PEINTURE THEATRE	PIANO CHANT FLUTE A BEC FLUTE TRAVERSIERE GUITARE VIOLON VIOLONCELLE

24 PROFESSEURS SPÉCIALISÉS A VOTRE SERVICE

TARIF DEGRESSIF POUR LES MEMBRES D'UNE MEME FAMILLE OU POUR CEUX QUI PRENNENT DEUX MATIERES.
RÉCITAL-CONCERT ANNUEL - PARTICIPATION A DE NOMBREUSES ACTIVITES CULTURELLES

INSCRIPTION DES MAINTENANT 167, rue Marquette 569-1997

LE CENTRE CULTUREL PIERRE LAPOINTE détient le permis de culture personnelle du Ministère de l'éducation du Québec et est dirigé par un professionnel de la danse et du théâtre.

ÉCOLE DE BALLET DE MAGOG Centre communautaire 95, Merry nord Inscription: 25-26-27 août de 16h à 20h 569-1997	ÉCOLE DE BALLET LENNOXVILLE 569-1997	ÉCOLE DE BALLET AYER'S CLIFF — NORTH HATLEY Mme Sorensen 538-5076	ÉCOLES AFFILIÉES: Plessisville (Mme Marcoux) Princeville (Mme Harvey) Warwick (Mme Léo Roy) Victoriaville (M. Yves Nolin) Black Lake (Mme France Duguay)
--	--	--	--

Le Déclin de l'empire américain au Festival de Chicago

MONTREAL (PC) — L'étude de moeurs Le Déclin de l'Empire américain représentera le Canada au prochain Festival du film de Chicago, en octobre; avant cela, le long métrage de Denys Arcand aura aussi été vu lors de festivals à Toronto, New York et Québec.

En anglais, Le Déclin sera présenté dans une version sous-titrée établie par les Montréalais Paul Gray et Joan Irving, a précisé lundi Pierre Latour, de la maison Films René Malo.

Le festival de Chicago est celui où Marie Tifo avait reçu un prix, il y a quelques années, pour son jeu dans Les Bons Débarres. Le Déclin sera à d'autres festivals cet autom-

ne, celui de Rio de Janeiro, en novembre, et Tele-Ride, au Colorado. Quant à l'exploitation commerciale aux Etats-Unis de cette comédie douce amère, un fort succès au Québec, une entente de principe a été conclue avec un distributeur, a-t-il ajouté.

Mais pour ce qui est de tourner un "remake", sur ce même sujet de la vie sexuelle d'un groupe d'u-

niuersitaires et à nouveau sous la direction d'Arcand, les négociations avec les Américains pourraient prendre encore plusieurs mois, a précisé M. Latour.

Bégin et Losique

Le 26 septembre, Le Déclin de l'Empire américain ouvrira le Festival du film international de Québec, soit presque au même moment que la sortie commerciale du film dans la capitale.

Le producteur et distributeur René Malo souhaite faire coïncider

la sortie avec l'inauguration des salles rénovées de Cinéplex-Odeon, en Basse-Ville.

Tenu jusqu'au 5 octobre par Bruno Bégin, du cinéma Cartier, ce festival international sera précédé — entre les 3 et 7 septembre — par une sélection d'une vingtaine de longs métrages du 10e Festival des films du monde, qui s'ouvre à Montréal jeudi.

Au début d'août, M. Bégin avait dénoncé Serge Losique, directeur du FFM, parce qu'il porterait ainsi ombrage au festival de Québec, à peine trois semaines avant son ouverture.

M. Bégin avait alors dit compter sur l'appui des distributeurs détenant les droits au Québec, en refusant leurs films à M. Losique pour sa sélection du début de septembre dans la capitale.

Or M. Latour a expliqué qu'il vaut mieux fournir sa part de films à chaque événement au lieu de "provoquer une polémique inutile".

De la maison Films René Malo, le festival de M. Bégin aura donc Le Déclin de l'Empire américain et la sélection de M. Losique aura notamment The Fringe Dwellers, de Bruce Beresford. Ce cinéaste australien, qui travaille maintenant

aux Etats-Unis, sera de passage à Montréal lors du FFM.

D'autres distributeurs montréalais participent à la sélection du FFM à Québec, comme Didier Faré qui prête trois productions européennes: Tenue de soirée, de Bertrand Blier, L'Amour sorcier, de Carlos Saura, et 37.2 de Jean-Jacques Beineix.

Vivafilm prévoit fournir Thérèse, d'Alain Cavalier, Le Diable au corps, de Marco Bellocchio avec Maruschka Detmers, et Men, de l'Allemand Dorris Doerrie, une comédie qui obtient actuellement un bon succès à New York.

Trophées CASBY

Bruce Cockburn remporte de nouveau le titre du meilleur chanteur masculin

TORONTO (PC) — Ancien chanteur de folk devenu rocker politisé, Bruce Cockburn a remporté son second trophée CASBY consécutif au titre de meilleur chanteur masculin du Canada.

Jane Siberry a mérité pour sa part les CASBY attribués au meilleur album et au meilleur réalisateur pour "Speckless Sky".

Le prix du meilleur vidéo-clip est également allé à Cockburn pour sa performance dans "Call It Democracy", une violente critique de

l'artiste torontois à l'endroit de l'aide militaire américaine aux rebelles Contras du Nicaragua.

Egalement originaire de Toronto, Jane Siberry a été honorée pour son troisième album, une performance récemment applaudie par le magazine "Rolling Stone and Spin".

Une comédienne peu connue succède à Louise Latraverse

MONTREAL (PC) — Deux mois après la démission fracassante de Louise Latraverse à la direction artistique du Quat'Sous, le comité exécutif de la compagnie de théâtre a fait connaître le nom de celle qui lui succédera au petit théâtre de l'avenue des Pins, la comédienne Louise Danis.

Pas connue du grand public, Louise Danis, dans la jeune trentaine, s'installe à la direction artistique de ce théâtre, qui faisait récemment ses trente ans d'existence, à un moment difficile alors que le départ de Mme Latraverse, et celui de l'attaché de presse Pierre Bernard, ont laissé une situation confuse et des plaies ouvertes.

Fort estimée dans le milieu théâtral, pour avoir relancé le Quat'Sous en deux saisons de réussites au plan artistique et à celui de la fréquentation du public, Mme Latraverse a quitté son poste en écrivant au président du théâtre, Paul Buissonneau, le 13 juin der-

nier, que "la direction artistique comme le Quat'Sous ne peut être assujettie aux humeurs d'un président qui estime n'avoir de comptes à rendre à personne".

Plusieurs noms avaient circulé, ces derniers temps, au sujet de cette difficile succession, mais celui de Louise Danis était exclu de la rumeur où l'on entendait surtout les noms des comédiens Raymond Cloutier et Lorraine Pintal. Un comité de sélection, formé de Paul Buissonneau, son vice-prési-

dent Benoit Mailloux, et le directeur technique du Quat'Sous Jean-Pierre Saint-Michel, avait reçu 22 candidatures et entendu en entrevues six candidats.

Louison Danis a connu, lors de la saison 84-85, un grand succès, au Quat'Sous, avec le rôle de la marâtre dans la reprise de "Aurora, l'enfant martyr", qui marquait le début de la première saison planifiée par Mme Latraverse. Depuis deux ans, Louise Danis dirige un théâtre d'été, La Chapelle, dans les environs de Hull. Elle est native de la région d'Ottawa.



Bruce Cockburn

Le troisième gagnant de deux prix a été le groupe torontois "Images in Vogue", qui a mérité le CASBY du groupe de l'année et celui de la meilleure pièce, soit "In The House".

La Montréalaise Luba a été couronnée meilleure voix féminine, alors qu'en 1985, elle avait remporté le trophée de la meilleure interprète.

Menu artistique

Ce soir, à 20h, en la salle Gilles Lefebvre du Centre d'arts Orford, récital de la pianiste Anne-Marie Dubois dans le cadre de la série Jeunes interprètes. Au programme, Beethoven, Chopin, Liszt et Barber.

LES AILES DE LA JUSTICE
La nouvelle comédie du réalisateur de GHOSTBUSTERS
les mardis 22.50
HORAIRES: Lundi au samedi: Série noire 7h; Les Ailes 8h50; dimanche: Série noire 18-19h; Les Ailes 20h50-8h50.
cinéma de paris

CINÉPARK
Boul. Bourque, Rock Forest, 843-9575
SHORT CIRCUIT
Version française
AIGLE DE FER
Du 15 au 21 août
2e film

Mercredi **SOIREE AUBAINE** \$2.50 p. pers.
1036x

LA MAISON DU CINÉMA
DU 19 AU 21 AOUT
7h00 LA FEMME DE MON POTE (G)
7h15 ROSE BONBON (G)
9h00 TROUBLE IN MIND (14 ans)
9h15 TCHAO PANTIN (14 ans)
9758
63, rue King ouest, Sherbrooke, QC, J1H 1P1, 566-8762

A l'horaire de Câble 11

MARDI 19 AOUT '86
18H45: TELE-CONFERENCE (Comité Charmes)
19H30: TELE-CONFERENCE (Tournai Luc Ayoitte)
20H00: TELE-CONFERENCE (Société d'Arthrite)
20H35: TELE-CONFERENCE (Ville de Sherbrooke)

MERCREDI SPECIAL: \$2.50
BELVEDERE 1
562-3969 2 FILMS G
LE KARATE KID DEUX
Le moment de vérité 2e partie
Version française de
"The Karate Kid Part II" 7h30
2e film "SUPER GIRL" 9h30
BELVEDERE 2
562-3969 2 films 14 ans
Académie de Police Un 7h
Académie de Police Deux 8h45
Académie de Police Trois 10h25
MOINS DE 14 ANS: \$2.50
11372

CINEMAS CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050, boul. Portland, Sherbrooke, 565-0366
Ouvert dès 12h30
de vendredi à jeudi

LES AILES DE LA JUSTICE
VERSION FRANÇAISE
G

FERRIS BUELLER
FERRIS BUELLER'S DAY OFF
Salle 1
1h00 - 3h00
5h00 - 7h00
9h00

David Freeman has been missing for 8 years and has the most fantastic excuse ever!

Disney's FLIGHT OF THE NAVIGATOR
Enfant: \$2.50; autre \$3.50
Salle 2
12h50 - 2h30
4h10 - 7h30
9h30

WALT DISNEY PICTURES THE GREAT MOUSE DETECTIVE
Enfant: \$2.50; autre \$3.50
12h40 - 2h15 - 3h50

ALIENS
Version originale anglaise
Salle 3
8h30 - 9h15
10861

PHOTOS COULEUR SUPER FORMAT A PRIX SUPER!

FORMAT	PRIX DES CONCURRENTS	PRIX MIRACLE MART
12-15 poses	5.99	3.99
24 poses	10.99	6.99
36 poses	15.99	9.99

Faites développer vos photos de vacances sur papier Kodak 4x6 Super Format une plus grande image, plus colorée et plus belle... nous le garantissons!

Nous utilisons le papier **Kodak**

2x jeu de photos: 15c la photo au moment du développement. Procédé C-41 seulement. Films avec développement compris non-éligibles.

ÉTiquETTE ROUGE

Salde d'écoulement

Spéciaux d'été chauffés au rouge!

MAXXUM
Minolta Maxxum 7000
Appareil 35mm à système autofocus incorporé. Contrôle et transport du film motorisés. Affichage complet de l'information et débrayage de l'automatisme Obj. 50mm F1.7
438⁸⁸

Image MBZ 2500 Rabais \$20
Flash spécialisé automatique pour Minolta Maxxum • Tête zoom basculante et pivotante • Illuminateur autofocus à infra-rouge • Choix de 3 ouvertures automatiques
148⁸⁸

YASHICA
Yashica FX-103 Program
Appareil 35mm avec 7 modes d'exposition incluant un mode programmé, un mode flash réflex et débrayage manuel. Objectif 50mm F1.9
278⁸⁸

FLASH IMAGE TFD 45 SPÉCIALISÉ EN PRIME (val. 49.99) à l'achat d'un Yashica FX 103 P!

MINOLTA AF Tele
Appareil 35mm autofocus avec objectif normal et télé transport du film automatique. Flash à déclenchement automatique, mémorisation du foyer et pile au lithium remplaçable
248⁸⁸

MINOLTA Freedom III
Appareil 35mm à foyer automatique avec exposition programmée, flash à déclenchement automatique, flash à déclenchement automatique, mémorisation du foyer et pile au lithium remplaçable
198⁸⁸

MINOLTA Talker
Appareil 35mm autofocus avec flash, avance et rebobinage du film motorisés plus synthétiseur de voix humaine
148⁸⁸

MINOLTA Freedom I
Appareil 35mm compact avec mise au point pré-réglée et flash électronique incorporé pour de superbes photos à l'intérieur comme à l'extérieur! **128⁸⁸**

Image 35 FF
Appareil 35mm à mise au point pré-réglée et flash électronique incorporé pour de superbes photos à l'intérieur comme à l'extérieur! **39⁸⁸**

Canon F 44
Calculatrice scientifique à affichage de 8 chiffres et mémoire. 23 fonctions scientifiques et statistiques. 3 niveaux de parenthèses et coupe-circuit automatique. Avec étui.
23 fonctions! 14⁸⁸

Canon LC 34
8 chiffres, 1 mémoire avec pourcentage et racine carrée. Pile d'une durée de 2000 hrs. Etui compris.
Prix-Budget! 6⁸⁸

Canon LS 31
Calculatrice solaire à 8 chiffres, 1 mémoire avec, touche de pourcentage et racine carrée. Plus besoin de piles!
Solaire! 8⁸⁸

Canon F 58
Calculatrice à 8 chiffres, 5 mantisses, 2 exposants, 1 mémoire, 47 fonctions scientifiques & statistiques plus 15 parenthèses. Ord. 24.88
47 fonctions! 19⁸⁸

Canon F73P
Calculatrice scientifique programmable à 10 chiffres, 43 opérations de programme, 65 fonctions scientifiques et statistiques avec 6 mémoires!
Programmable! 39⁸⁸

Zoom Image 70-300mm F/5.6
Zoom (objectif compact à longue portée pour de gros plans saisissants) avec au point macro et saillies pour de superbes photos de groupe et de paysages panoramiques. Ord. 79.
Deux objectifs pour: 168⁸⁸

Rabais \$50
Image 28mm F/2.8
Objectif grand angle compact, traitement multi-couche, super pour les photos de groupe et les paysages panoramiques. Ord. 79.
Deux objectifs pour: 168⁸⁸

Miracle Mart
Place Belvédère, Sherbrooke
CENTRE PHOTO & ELECTRONIQUE

L'ENSEMBLE RENÉ GILBERT
ASBESTOS
Autonne 1986
1er septembre 1986

COURS DE GUITARE
• Méthode facile, rapide et efficace
• À l'oreille
• 1 heure par semaine
• Chansons populaires
• En groupe
• Age minimum: 10 ans
• Session de 15 semaines

"GUITARES DISPONIBLES POUR LOCATION ET ACHAT."
2 professeurs à votre disposition.

À Windsor: Gaston Gilbert, salle Doremy, 6 Avenue
À Victoriaville: René Gilbert, Côte des Bois-Francis
À Asbestos: René Gilbert, 532 Montfève

RENÉ GILBERT, 879-4774